



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E43449

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2023

ÉDITÉ LE 23/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/05/2011
195 160

Raison sociale : RAVIER RICCOBONI

16BIS RUE GRANGE DAME ROSE
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 484516372

Siret : 484 516 372 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 35037700F

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 100728T1247000/001 522672/17

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 100728T1247000/001 522672/17

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Téléphone : 01 34 63 11 97

Portable :

Site Internet : www.ravier-riccoboni.fr

E-mail : contact@ravier-riccoboni.fr

Responsabilité légale :

RICCOBONI REMI PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 52

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2020
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	10/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.